



Paris, le 13 novembre 2023

# Crise sans précédent à la PETITE ENFANCE !

Le secteur de la petite enfance traverse une crise sans précédent et le rapport de l'IGAS en dresse un état des lieux alarmant :

- Avec des conditions de travail dégradées, liées à la pénurie de personnel et renforcé par des décrets successifs inadaptés dévalorisant davantage nos diplômés, véhiculant l'idée que s'occuper d'enfants est à la portée de tous.
- Par le manque d'attractivité de nos métiers, entre autre des salaires trop faibles pour l'ensemble des agent.es du secteur.
- Ou encore, par l'absence de reconnaissance des pénibilités de nos métiers.

Le Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 révèlent des normes désuètes, au vu des connaissances que nous avons du jeune enfant, de l'importance des premières années de sa vie pour son développement social, cognitif et affectif avec comme exemple le taux d'encadrement d'un.e professionnel.le pour 8 enfants qui marchent et d'un.e professionnel.le pour 5 enfants n'ayant pas acquis la marche.

Les 7 axes dégagés par ce rapport mettent également en lumière une politique petite enfance qui non seulement manque d'ambition, mais, qui de surcroît ne répond pas aux besoins des professionne.le.s.

Les annonces faites début juin par la Première Ministre Mme Borne en sont le reflet. Alors que l'axe premier de l'IGAS évoque comme objectif prioritaire de la politique d'accueil du jeune enfant le développement et la sécurité affective de celui-ci, le gouvernement Macron répond par l'ouverture de 100 000 places supplémentaires d'ici 2027 et 200 000 d'ici 2030. Un véritable discours de sourd.e.s, d'autant plus lorsque l'on sait que plusieurs milliers de places sont actuellement gelées par manque de personnel engendrant la fermeture de certains établissements d'accueil de la petite enfance (EAPE)!! L'IGAS a pointé entre autre les conditions de travail dégradé à la petite enfance, le manque de reconnaissance de nos métiers. La ville de Paris semblait avoir pris conscience de ce rapport en mettant en place les formations sur les analyses des pratiques et impose lors de ces formations, aux agents de faire des heures supplémentaires.

Nous déplorons également l'absence de réponse concrète du gouvernement ainsi que la Ville de Paris, quant à la revalorisation des professions. En effet, nul besoin de lancer « une campagne de valorisation » pour enrayer la pénurie des professionnel.le.s. **L'augmentation de nos salaires avec l'attribution de l'équivalent de la prime Ségur permettrait de redynamiser- en partie- le secteur.**

Peut-être que certain.e.s d'entre nous essayerons de se rassurer sur la qualité d'accueil des EAPE parisiens après avoir regardé le reportage « ligne rouge » diffusé le 12 avril sur BFM TV. Mais en réalité la DFPE n'échappe pas à cette crise.

### **L'intersyndicale dénonce :**

- La précarisation des agent.e.s de la DFPE avec le recours aux CDD pour l'ensemble des métiers,
- Le recours à la polyvalence et aux glissements de tâches, qu'engendre les sous-effectifs dans les services.

Par ailleurs, notre intersyndicale est extrêmement inquiète quant à l'hémorragie du personnel liée au manque d'attractivité de nos métiers à la DFPE :

- absence de tickets restaurant,
- diminution des jours de congé annuel,
- absence d'un 13ème mois,
- absence de rémunération des heures supplémentaires,
- plus de priorité pour les agent.e.s de la DFPE pour obtenir une place en crèche,
- horaires tardifs,
- augmentation des temps de transports en commun... sont autant d'arguments mis en avant par nos collègues qui quittent le navire. Nous ne voyons aucune mesure concrète de la Maire ou de nos élu.e.s pour endiguer cet épanchement, alors qu'un budget colossal est octroyé pour les JO.

Notre inquiétude est également portée sur la souffrance des agent.es de la DFPE. En effet, nous constatons une grave augmentation de collègues en burn-out ou en dépression, à cause de leurs conditions de travail.

Nous regrettons et dénonçons une fois de plus :

- La non-reconnaissance des pénibilités liées à nos métiers, ne nous donnant pas l'accès à la catégorie active. Un véritable désastre sur notre santé, d'autant plus que la réforme des retraites rallonge notre carrière.
- Le recours aux sanctions disciplinaires, comme seule réponse de la DFPE face aux conditions de travail dégradées des .agent.e.s. L'intersyndicale rappelle que cette notion n'a aucune dimension pédagogique et fait même parti des multiples motifs poussant les agent.e.s à quitter la Ville,
- Le manque de perspectives et de moyens mis à dispositions des agent.e.s en reconversion professionnelle,
- Le rapport demande/offre de places pour les agent.e.s demandant une formation est trop insuffisant,
- Le non-respect des postes aménagés,
- Le manque de moyens et d'accompagnement pour les agent.e.s reconnu.e.s RQTH.

Il est temps que de vraies actions soient menées pour rendre nos métiers attractifs, valorisés et reconnus.

### **Nous demandons :**

- Que soit accordé à tous les professionnel.le.s de la DFPE la prime Ségur ou son équivalent d'un montant de 189€/mois,
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers en nous incluant dans la catégorie active,
- Un taux d'encadrement d'un adulte pour 5 enfants en crèche quel que soit leur âge,
- L'inversion du ratio 40/60 en faveur des professionnel.le.s les plus qualifié.es,
- Le non recrutement des professionnel.le.s sans qualification ni expérience.

L'intersyndicale.